

DÉPARTEMENT DES AFFAIRES HUMANITAIRES
DAH-GENÈVE

**MESURES DE FACILITATION
EXISTANTES DANS LES CONVENTIONS
DOUANIERES
SUSCEPTIBLES D'ACCÉLÉRER
L'ACHEMINEMENT DE
L'AIDE HUMANITAIRE INTERNATIONALE
D'URGENCE**

(Document d'information)



NATIONS UNIES

Juin 1994